



**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

DOSSIER DE PRESSE

Mercredi 1^{er} février 2012

PME et restructurations de défense

Contacts :

SGA/COM
Lucas Tourny
Tél: 01 42 19 88 42
Mob: 06 31 18 93 14
lucas.tourny@defense.gouv.fr

DICoD
Centre de presse,
Tél : 01.44.42.54.02
presse@dicod.defense.gouv.fr



Sommaire

Introduction.....	p.2
Le dispositif d'accompagnement économique des restructurations de la Défense.....	p. 3
Un nouveau dispositif de soutien aux petites et moyennes entreprises.....	p.4
Aides à la création d'activité et/ou d'emploi : illustrations.....	p.5
Les acteurs de la rencontre.....	p.8
La Délégation aux restructurations.....	p.10
Le réseau des Délégués régionaux et interrégionaux aux restructurations.....	p.11

Introduction

Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants réunira à l'Hôtel de Brienne, le mercredi 1^{er} février 2012, des entrepreneurs et dirigeants de PME et PMI qui, ayant bénéficié du fonds pour les restructurations de la défense (FRED) dans le cadre des contrats et plans de redynamisation (CRSD et PLR) de sites de défense ou des aides aux entreprises de la commission nationale du FRED, ont développé leurs activités et créé de l'emploi. A cette occasion, Gérard Longuet souhaite nouer un dialogue personnel et direct avec des acteurs économiques de terrain, obtenir un retour d'expérience sur les actions conduites par le ministère dans le cadre des restructurations, notamment en faveur des entreprises, et dégager des axes d'efficience et de progrès.

Conformément à la volonté du Président de la République, le ministère de la Défense a engagé depuis 2007 l'une des réformes les plus importantes que nos armées aient connues depuis près de quarante ans, et l'une des plus ambitieuses menées au sein de l'Etat. Celle-ci poursuit deux objectifs : d'une part la création de pôles territoriaux cohérents au profit de la préparation opérationnelle des armées, et d'autre part la continuité de l'effort, au niveau local, de mutualisation de l'administration et du soutien, notamment avec la création des bases de défense.

Cette réforme se traduit par une rénovation profonde de la carte des implantations militaires. Ainsi, d'ici 2015, elle conduira à la fermeture de 82 unités, dont 20 régiments, 11 bases aériennes, une base aéronavale et le retrait du service actif de 14 bâtiments de la Marine nationale. 47 unités seront également transférées dans le cadre des densifications.

Compte tenu de l'ampleur de la réforme, le ministère de la Défense a mis en place trois types de mesures d'accompagnement qui représentent un effort financier considérable : un accompagnement social au profit du personnel concerné, un accompagnement immobilier pour les travaux d'infrastructures induits par les restructurations, et un accompagnement économique pour la redynamisation économique des territoires et la création d'emplois.

Le dispositif d'accompagnement économique des restructurations de la Défense

Conscient de l'impact démographique et économique local que représente l'implantation d'unités militaires dans certains territoires, le ministère de la Défense s'est montré soucieux d'accompagner ces changements pour recréer à terme un volume d'emploi et d'activité au moins comparable à ce qu'il était avant le départ des agents du ministère.

320 M€ pour la période 2009-2014

Avec le ministère chargé de l'aménagement du territoire et afin de compenser l'impact économique de ces opérations de restructuration, le ministère de la Défense met en œuvre un dispositif complet, innovant et responsable, d'accompagnement économique des territoires touchés par les restructurations. Sur un montant total de 320 M€ pour la période 2009-2014, deux tiers du financement sont supportés par le Fonds pour les restructurations de la Défense (FRED) et un tiers par le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) qui relève de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR).

Ces financements peuvent prendre la forme d'un Contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) qui concerne plus particulièrement les sites affectés par une perte nette de plus de 200 emplois. En complément, les Plans locaux de redynamisation (PLR) apportent une aide aux sites affectés par une perte d'au moins 50 emplois sur une même commune.

Ce dispositif permet de développer des projets au profit des entreprises et de l'emploi local, dans les domaines les plus variés:

- parcs d'activités pour l'industrie, les services et l'artisanat (Arras, Sourdun),
- pôles de loisir et de culture (Langres), de tourisme (Briançon),
- reconversion d'emprises militaires en établissements scolaires (Sourdun, Barcelonnette), en logements pour personnes âgées (Givet) et pour étudiants (Arras) ou encore des logements en accession à la propriété (Briançon).

Pour favoriser cette revitalisation économique des régions les plus touchées, le ministère de la Défense dispose de la Délégation aux restructurations (DAR), composée d'un échelon central parisien et de dix délégués régionaux ou interrégionaux qui couvrent toute le territoire. Ces derniers sont placés auprès des préfets de régions, au sein des SGAR.

Au 1er janvier 2012, 35 contrats de redynamisation, accompagnés par la Délégation aux restructurations et par la DATAR, ont été signés entre l'Etat et les territoires. Une dizaine devrait suivre au premier trimestre 2012. Ils soulignent à la fois l'avancement de la réforme et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement économique, décidées par le gouvernement le 25 juillet 2008.

Un nouveau dispositif de soutien aux petites et moyennes entreprises

Le ministre de la Défense a décidé de prendre un certain nombre de mesures pour améliorer l'accès des PME aux commandes du ministère de la défense (les PME représentent aujourd'hui 10 à 15% d'une fonction achats de l'ordre de 17 milliards d'euros annuellement) et pour mieux leur faire connaître ses instruments d'aide au développement économique (innovation, création d'emplois dans les zones de restructurations de la Défense).

Un dispositif complet de soutien, sur l'ensemble du territoire, est mis en place. Il sera capable d'orienter les PME vers le service le mieux à même de répondre à leurs préoccupations, qu'il s'agisse de les informer sur les besoins et les commandes des différents services du ministère, de les aider à exprimer leurs candidatures ou de traiter les difficultés qui peuvent survenir en particulier lors de l'exécution d'un contrat.

A l'échelon central, la mission ministérielle PME, directement rattachée au ministre, est d'accès direct pour les entreprises et ceux qui les représentent, et peut intervenir sur l'ensemble des services du ministère.

Cette mission est chargée d'informer, de conseiller et d'aider, le cas échéant, les PME. Elle exerce notamment la fonction de médiateur en cas de litige entre une entreprise et un service acheteur. Au-delà des activités d'achat, elle peut agir en faveur des PME en matière d'aide au développement économique. Elle est, en outre, chargée de faire toute proposition visant à mieux prendre en compte la dimension PME dans l'organisation, les procédures et les stratégies d'achats du ministère.

La direction générale de l'armement (DGA) dispose, quant à elle, au sein de la direction de la stratégie, d'une sous-direction PME qui met en œuvre une politique spécifique de soutien aux PME industrielles et technologiques impliquées dans des études et marchés de l'armement.

Ce pilier central, est complété par une composante territoriale, de proximité. En effet, à travers les implantations locales de ses services (DGA, service du commissariat, service de l'infrastructure, en particulier) et les 60 bases de défense, plus de 250 entités d'achat du ministère de la défense sont présentes sur le territoire.

En région, la délégation aux restructurations, à travers ses délégués régionaux, assurera, en liaison avec la mission ministérielle PME, un rôle d'orientation, de conseil et de soutien des PME. Les délégués régionaux aux restructurations (DRRD) les guideront notamment vers les correspondants « entreprises » du ministère, spécialement désignés dans chacune de ses entités d'achat pour traiter leurs demandes. Ils seront également chargés d'entretenir et de développer des relations avec le monde économique pour mieux faire connaître la politique économique et les dispositifs de soutien et d'accompagnement du ministère.

S'agissant des activités spécifiques de l'armement, un correspondant DGA, relais de la DGA dans ses relations avec les PME industrielles et technologiques, est présent dans chaque DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).

Le ministère de la Défense met ainsi en place un réseau dense, très visible, à la disposition des PME qui ont le choix de leur point d'entrée dans un système à l'intérieur duquel les informations circulent très rapidement entre les acteurs pour les soutenir et résoudre leurs problèmes.

Aides à la création d'activité et/ ou d'emploi : illustrations

Pour la région Centre (CRSD Châteauroux-Déols) :

- création début 2011 d'EGIDE Aviation, TPE implantée sur la zone aéroportuaire de Châteauroux et ayant bénéficié de l'aide du FRED : création de 5 emplois en prévision.



- lancement du projet d'implantation de l'École des hautes études d'ingénieur sur la friche industrielle de Balsan : arrivée des premiers étudiants à la rentrée 2012.



Pour la région Limousin (PLR La Courtine):

- projet d'atelier d'engraissement de bovins équipé de deux centrales photovoltaïques, porté par Alliance Millevaches.



Pour la région Lorraine (PLR Nancy):

- soutien financier à l'innovante PME PHITECH pour la mise en place d'un dispositif de guidage pour mal voyants dans les lieux publics.

Pour la région Nord-Pas-de-Calais (CRSD Cambrai):

- plusieurs dentelliers et brodeurs ont été aidés dans le Cambrésis. L'aide du FRED a facilité la reprise et la sauvegarde de 15 emplois par l'entreprise DENTELLES MC.
- l'entreprise DIDN, première entreprise aidée par le FRED, a déjà embauché 30 salariés dans le cadre de la création d'activités de télé-courtage.

Pour la région Pays de la Loire (CRSD Laval):

- la PME EUROPLASTIQUES, PME particulièrement dynamique de 82 salariés, a été soutenue pour la création de 17 emplois supplémentaires.
- l'entreprise ISORE BATIMENT a bénéficié d'une subvention FRED pour 25 emplois.



Pour la région Picardie (CRSD Laon-Couvron):

- la subvention FRED octroyée à DIANE INDUSTRIES dans le cadre de la création d'une chaudronnerie ultra-moderne à Laon permettra la création de 130 emplois dans un département de l'Aisne très fragilisé.



Pour la région Poitou-Charentes (CRSD La Rochelle):

- la société HIGH PRESSURE SYSTEMS, installée à Périgny, a obtenu une subvention FRED pour un total de 8 emplois.

Pour la région PACA (CRSD Barcelonnette):

- soutenue par le biais du FRED pour l'aménagement des ex-locaux militaires du quartier Craplet et pour la création de 2 à 3 emplois, la TPE High-Tech ANDELIA a réussi à vendre sa borne Tactilys à de nombreux syndicats d'initiative et autres organismes touristiques.



- installation de l'École d'ébénisterie à Craplet.



Les acteurs de la rencontre

Lors du déjeuner du 1^{er} février 2012, le ministre de la défense et des anciens combattants réunira les entrepreneurs et les dirigeants de PME et PMI qui ont pu développer leurs activités ou créer de l'emploi grâce au dispositif d'accompagnement économique ministériel en présence notamment de Mme Laurence PARISOT, présidente du MEDEF, de M. Guy VASSEUR, président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, de M. Alain GRISSET, président de l'assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat, et de représentants des présidents de la CGPME et de l'assemblée française des chambres de commerce et d'industrie .

Seront ainsi conviés dix chefs d'entreprise :

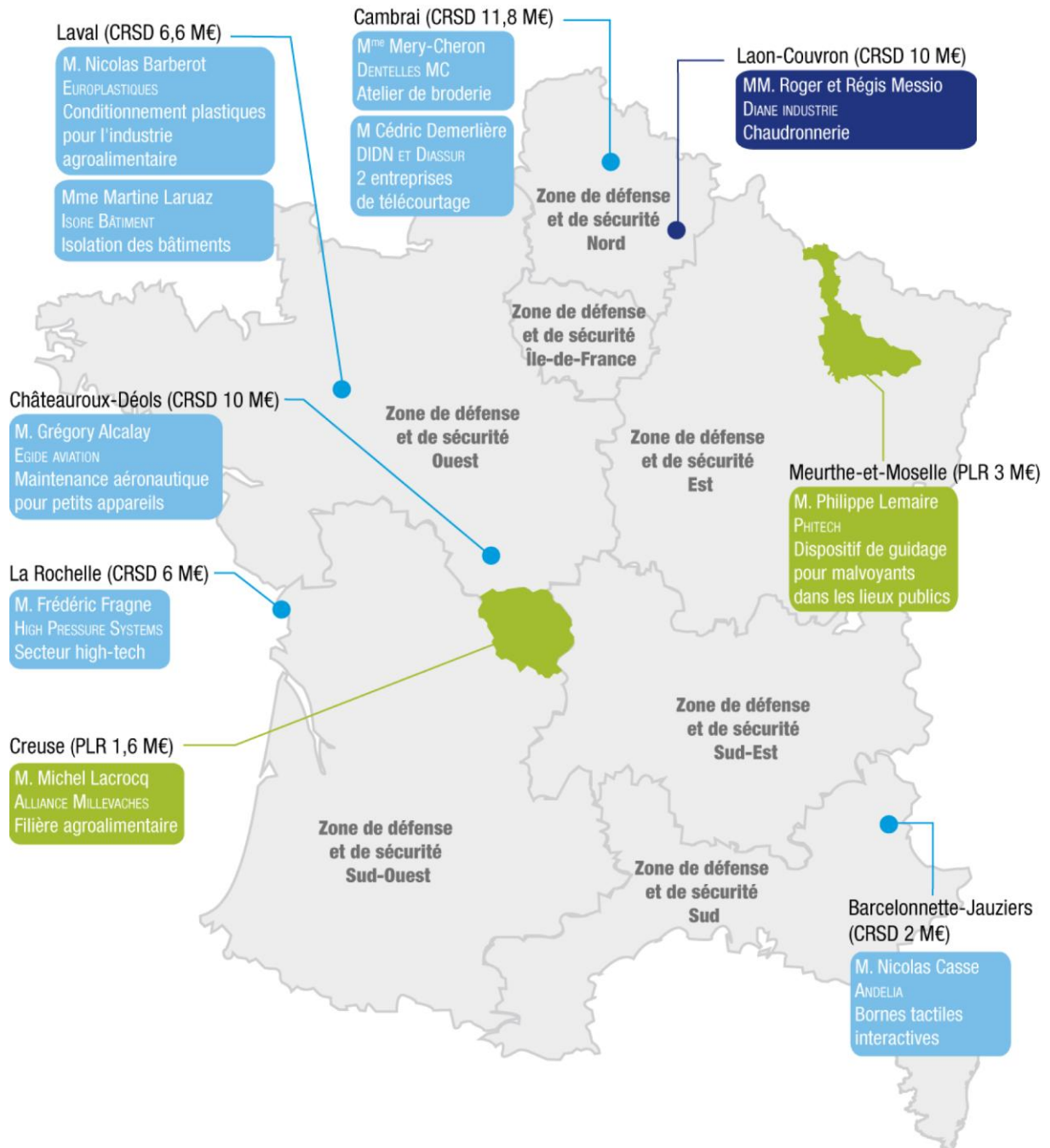
- Monsieur Grégory ALCALAY, d'EGIDE AVIATION (aéroport Châteauroux-Déols, Centre).
- Monsieur Benjamin BARBEROT, d'EUROPLASTIQUES (Saint-Jean-sur-Mayenne, Pays de la Loire).
- Monsieur Patrice CASSE, d'ANDELIA (quartier Craplet, à Barcelonnette, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Monsieur Cédric DEMERLIERE, de DIDN et DIASSUR (Cambrésis, Nord-Pas-de-Calais).
- Monsieur Frédéric FRAGNE, d'HIGH PRESSURE SYSTEMS (Périgny, Poitou-Charentes).
- Monsieur Michel LACROCQ, de la FILIERE AGROALIMENTAIRE (Creuse, Limousin).
- Madame Martine LARUAZ, d'ISORE BATIMENT (Laval, Pays-de-la-Loire).
- Monsieur Philippe LEMAIRE, de PHITECH (Essey-lès-Nancy, Lorraine).
- Madame Edith MERY-CHERON, de DENTELLES MC (Cambrésis, Nord-Pas-de-Calais).
- Monsieur Roger MESSIO, de DIANE INDUSTRIES (Laon, Picardie).

Ceux-ci seront accompagnés des présidents des chambres consulaires de leur département.

Dix chefs d'entreprise et sept représentants de chambres consulaires venus de six régions de France seront donc réunis autour du ministre de la Défense pour parler d'accompagnement économique des entreprises et de redynamisation des territoires, afin de construire et pérenniser un dialogue de proximité.

Contrats de redynamisation des sites de Défense (CRSD) et plans locaux de redynamisation (PLR) des régions des entrepreneurs participant à la rencontre du 1er février

- CRSD signés au 17 janvier 2012
 - CRSD signature en 2012
 - PLR signés au 17 janvier 2012
-] Montant du programme d'action territoriale pour les restructurations des armées



La Délégation aux restructurations



M. Olivier Vasserot a pris les fonctions de Délégué aux restructurations (DAR) du ministère de la Défense et des Anciens combattants, le 25 juillet 2011. Contrôleur général économique et financier, ancien directeur général délégué du Centre français du commerce extérieur (CFCE), M. Vasserot a servi au sein de plusieurs ministères : affaires étrangères, intérieur, industrie, finances et commerce extérieur.

Le délégué aux restructurations est chargé, sous l'autorité directe du Secrétaire général pour l'administration (SGA) du ministère de la Défense et des Anciens combattants, de la préparation, du suivi et de l'accompagnement des restructurations de défense.

Il s'appuie sur la Délégation aux restructurations (DAR), composée d'un échelon central et de 10 délégués régionaux ou interrégionaux aux restructurations (DRRD ou DIRRD) qui sont placés auprès des préfets de région au sein des SGAR (secrétariat général aux affaires régionales).

La DAR participe à l'élaboration des mesures de revitalisation économique, destinées à redynamiser les territoires les plus touchés par le départ des militaires et de leurs familles et à créer des emplois, au sein de ces territoires, répertoriés par le Premier ministre dans une lettre du 25 juillet 2008.

Dans ce cadre, le délégué aux restructurations est chargé, au nom du ministre de la Défense, d'être au niveau national l'interlocuteur privilégié des préfets et des élus. Il veille à la cohérence d'ensemble de l'exécution des mesures prises en concertation par les collectivités territoriales et les élus, en liaison avec la délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR),

L'action de la DAR s'exerce, tout d'abord, à travers l'élaboration de contrats de redynamisation de site de défense (CRSD) et de plans locaux de redynamisation (PLR), mis en place sous l'autorité des préfets des territoires concernés. La DAR intervient également au profit des entreprises (PME /PMI) situées sur les territoires restructurés grâce à l'attribution de subventions du FRED (fonds pour les restructurations de défense).

